

Section Banques et S^{tés} Financières



COMMUNIQUE DE PRESSE

Négociation Salariale AFB : FO Banques claque la porte

Ce jour, se déroulait la deuxième et dernière séance de négociation salariale de la branche AFB. Si certes cette négociation se déroule dans une période de troubles et de crise pour notre profession, elle se déroule tout de même dans un contexte où des banques françaises continuent à produire d'importants bénéfices.

Lors de la première séance de négociation, l'AFB était venue les mains vides ou avec seulement une proposition d'augmentation des minima de branche de 1,5%.

Porte-parole des légitimes revendications des salariés qui sont tout de même EUX à l'origine des bénéfices des banques, FO Banques et Sociétés Financières avait revendiqué :

- ✓ L'arrêt des suppressions de poste dans notre profession. **(NON)***
- ✓ L'activation de l'article 42.3 de la convention collective et une augmentation générale des salaires de 3% pour couvrir l'inflation. **(NON)**
- ✓ Une revalorisation de la grille des minima de branche de 5%. **(NON : 2%)**
- ✓ Un salaire minimum de 23 000 € pour les techniciens. **(NON)**
- ✓ Un salaire minimum de 36 372 € pour les cadres soit le plafond de la sécurité sociale en 2012. **(NON)**
- ✓ Un passage de la GSI prévue par la convention collective à 5% de façon pérenne. **(NON, juste passage du seuil à 34 000 €)**
- ✓ La mise en place du chèque transport dans l'ensemble des banques de la profession pour tous les salariés qui ne disposent pas de la prise en charge de 50% de leurs frais de transport en commun. **(NON)**
- ✓ La mise en place de mesures d'urgence concernant l'égalité Femme/Homme, car les statistiques le prouvent encore cette année dans notre profession, les femmes gagnent toujours moins que les hommes à poste équivalent ! **(NON)**

La délégation patronale AFB est venue de nouveau les mains vides **(voir réponses de l'AFB à nos revendications en rouge plus haut)***, alors que dans le même temps les patrons des banques se sont augmentés de 10 % voire plus !

Il faut savoir que les minima sont tellement bas dans notre branche que le premier échelon est quasiment au smic et que les minima sont maintenant tellement décrochés de la réalité que l'augmentation de 2% ne touchera qu'une poignée de personnes ! C'est de la provocation !

FO Banques ne peut cautionner ce simulacre de négociation uniquement pour répondre aux obligations de la convention collective sans réelle volonté de négocier.

La délégation FO Banques a donc quitté seule les négociations condamnant cette attitude dédaigneuse du patronat bancaire vis-à-vis des salariés.

Pourtant au quotidien, ils œuvrent à produire des bénéfices dans des établissements bancaires où les conditions de travail sont de plus en plus dégradées et où les inégalités salariales et de redistributions sont de plus en plus criantes.

Pour FO Banques, les salariés des banques méritent un tout autre traitement et une plus juste redistribution des bénéfices, vers les salariés et non essentiellement vers les actionnaires et les dirigeants.

FO Banques et Sociétés Financières ne signera pas un accord qui s'assimile plus à de la provocation et du dédain que de la reconnaissance du travail effectué par les salariés de notre profession.

FO Banques et Sociétés Financières ne cautionnera pas cette politique salariale de centaines de milliers, voire de millions d'euros pour les uns et des miettes pour les autres.

Pour plus d'info

Sébastien BUSIRIS

Responsable FO Banques et Sociétés Financières

06 71 52 27 84